

## Ki Tavo, afin que l'année finisse avec ses malédictions

# Appliquons l'injonction du Ramban : celui qui présente le Sefer Torah en le levant doit en montrer le texte au public afin de faire partie de ceux qui sont bénis

En préparation du prochain Shabbat où nous lirons la Sidra de Ki Tavo, nous avons l'usage de commencer le Maamar consacré à cette Sidra par l'enseignement du Talmud (Méguila, 31b) qui indique qu'Ezra le Scribe a institué qu'Israël lise les malédictions de la Sidra de Béchoukotay avant la fête de Shavouot, et les malédictions de la Sidra de Ki Tavo avant Rosh Hashana afin que l'année finisse avec ses malédictions.

Dans le « *Tiféret Shlomo* » (Ki Tavo, DH « *Yesh Lateth Taam* »), il est expliqué que même si un mauvais décret a été émis contre nous à cause de nos mauvaises actions, néanmoins, en lisant les punitions citées dans la Torah, il sera considéré que nous avons déjà réellement reçu toutes les punitions, et ainsi nous mériterons « *que l'année finisse avec ses malédictions* ».

Nous apprenons ainsi un grand fondement : en ce Shabbat, lors de la lecture de la Torah, chacun de nous a le devoir particulier de s'imprégner de la peur d'Hashem et de la Crainte d'Hashem. Il faudra penser qu'en lisant le passage des réprimandes, cela sera considéré comme si nous avions réellement reçu toutes les punitions citées afin que l'année et ses malédictions s'achèvent. Grâce à cela, nous aurons, pour cette nouvelle année, une bonne écriture et une bonne signature, une année heureuse et bénie.

### « **Béni soit celui qui accomplira les paroles de la présente Torah** »

Voici, en ce Shabbat, la Sidra de Ki Tavo, ce grand cadeau que nous recevons afin que l'année s'achève avec ses malédictions.

C'est l'occasion de s'éveiller et se renforcer sur un point qui le nécessite pour ne pas être laxiste et passer outre le dernier « *Arour* » (maudit) mentionné dans notre Sidra à la fin des malédictions du mont Eval (Deut., 27 :26)<sup>1</sup> :

**« Maudit soit quiconque n'accomplira point (אשר לא יקים) les paroles de la présente Torah et négligerait de les mettre en pratique! » - Et tout le peuple dira : Amen !**

Rashi explique<sup>2</sup> :

**« Qui n'accomplira pas » - Il a inclus ici la Torah dans son intégralité, et ils l'ont acceptée avec imprécation et serment.**

Le Ramban comprend autrement ce verset en se référant au Talmud Yéroushalmi<sup>3</sup> :

**Or, j'ai vu le texte suivant dans le Yéroushalmi sur Sotah (7 :4) : « אשר לא יקים » [littéralement : 'qui ne tient pas debout']. Mais y a-t-il « une Torah qui tombe ? » Rabbi Shimon ben Yakim dit : Cela fait référence au Chazzan de la synagogue.... Et en guise d'homélie, les rabbins ont déclaré : « Cela fait référence au Chazzan qui ne tient pas debout les rouleaux de la Torah pour les mettre correctement en place afin qu'ils ne tombent pas. »**

1 ארור אשר לא יקים את דברי התורה הזאת לעשות אותם ואמר כל העם אמן  
2 אשר לא יקים, כאן כלל את כל התורה כולה, וקבלוה עליהם באלה ובשבועה  
3 ובירושלמי בסוטה (פ"ז ה"ד) ראיתי, אשר לא יקים, וכי יש תורה נופלת, רבי שמעון בן יקים אומר זה החזן... ואמרו על דרך אגדה [הפירוש על כך], זה החזן, שאינו מקים ספרי התורה להעמידן כתקנן שלא יפלו

Le Ramban ensuite explique la signification de ce passage du Talmud Yéroushalmi<sup>4</sup> :

**Il me semble qu'il [le Yéroushalmi] fait référence au Chazzan qui ne présente pas le Sefer Torah au public pour montrer le recto de son écriture à tous, comme il est expliqué dans le Traité de Sofrim (14 :4) : on lève la Torah, il en présente son écriture aux gens qui se tiennent à sa droite et à sa gauche, il se tourne en avant et en arrière, car c'est une Mitzva incombant à tous - les hommes et femmes - de voir les mots écrits et de plier le genou et de dire (Deut., 4 :44) : «Vézet Hatorah ... Voici la Torah que Moshé a présentée ». Telle est la coutume.**

Rabbénou Béchayé explique de même<sup>5</sup> :

**Nos Sages ont interprété : « אשר לא יקים » - cela fait référence au Chazzan qui ne lève pas le Sefer Torah pour en montrer le texte au public**

Il convient de savoir que cette coutume sacrée, selon laquelle celui qui lève le Sefer Torah doit montrer ce qui est écrit à tout le public, trouve son origine dans le « Beth Yossef » (OC, 134 :2) qui rapporte le passage du Traité de Sofrim précité. Il tranche de même dans le Shoulchan Arouch (ibid.)<sup>6</sup> :

**Il montre l'écriture du Sefer Torah aux gens qui se tiennent à sa droite et à sa gauche, puis le tourne vers ceux qui sont devant lui et ceux qui sont derrière lui, car c'est une Mitzva pour tous les hommes et femmes de voir l'écriture et de plier les genoux et dire « Vezet Hatorah... »**

Selon l'auteur du Shoulchan Arouch, on soulève le Sefer Torah et l'on montre son écriture au public avant la lecture de la Torah, et c'est ainsi que pratiquent nos frères Séfarades. Mais les Ashénazim pratiquent comme l'écrit le Rama (ad loc.)<sup>7</sup> : « **Et la coutume est de faire cela après avoir lu la Torah** »

### En regardant de près les lettres de la Torah, l'on attirera sur soi une lumière intense.

En ce qui concerne le fait de regarder les lettres de la Torah, le « Maguen Avraham » (ad loc., 3) cite le « Shaar Hakavanoth » de notre maître le Arizal<sup>8</sup> :

4 ולי נראה, על החזן שאינו מקים ספר תורה על הצבור להראות פני כתיבתו לכל, כמו שמפורש במסכת סופרים (פי"ד מי"ד) שמגביהין אותו ומראה פני כתיבתו לעם העומדים לימינו ולשמאלו, ומחזירו לפניו ולאחריו, שמצוה לכל אנשים והנשים לראות הכתוב ולכרוע ולומר (דברים ד-מד) וזאת התורה אשר שם משה וגו', וכן נוהגין  
5 ודרשו חז"ל אשר לא יקים, זה החזן, שאינו מגביה ספר תורה להראות כתיבתו לעם  
6 מראה פני כתיבת ספר תורה לעם העומדים לימינו ולשמאלו, ומחזירו לפניו ולאחריו, שמצוה על כל אנשים ונשים לראות הכתוב, ולכרוע ולומר וזאת התורה וכו'  
7 ונהגו לעשות כן אחר שקראו בתורה  
8 כשרואה האותיות עד שיוכל לקרותם מגיע אליו אור גדול

**Quand il voit les lettres jusqu'à ce qu'il puisse les lire, une grande lumière lui parvient**

Il se réfère à ce que Rabbi Chaim Vital écrit dans « Sha'ar Hakavanoth » (Kriat Sefer Torah, 1), au nom de son maître, le Arizal sur la grande Ségoula de regarder les lettres du Sefer Torah<sup>9</sup> :

**C'était l'usage de mon maître d'embrasser le Sefer Torah, de l'accompagner et de marcher derrière pendant qu'il était transporté du Heichal vers la Téva pour qu'on y lise. Ensuite, il restait près de la Téva jusqu'à ce que soit ouvert le Sefer Torah et soit montré à la congrégation, comme nous le savons. Ensuite, il regardait attentivement les lettres du Sefer Torah. Il avait l'habitude de dire que la personne, qui regarde de près au point de lire facilement les lettres, attirera sur elle une lumière intense.**

Dès lors, il est tout à fait approprié d'exhorter tous ceux qui ont été honorés de la « Hagbaha » - lever le Sefer Torah depuis l'estrade (Bima) - à ne pas se précipiter pour faire tourner un peu le Sefer Torah ici et là, ou même de faire un tour complet rapidement et qu'il soit impossible pour le public de voir les lettres du Sefer Torah. En agissant ainsi, on risque d'être inclus dans la malédiction « אשר לא יקים ». Plutôt, on tournera avec le Sefer Torah tranquillement de tous côtés, afin que tous ceux qui se tiennent à la droite et à la gauche, devant et derrière, puissent regarder les lettres de la Torah, et grâce à cela ils seront bénis d'une bénédiction : « **Béni soit celui qui accomplira les paroles de la présente Torah** ».

Ainsi, il nous est agréable de réfléchir et de nous délecter de l'explication de ce qui a été enseigné dans le Traité Sofrim et acté dans le Shoulchan Arouch : « **c'est une Mitzva pour tous les hommes et femmes de voir l'écriture** » ; cette Mitzva est si grande que, comme l'explique le Arizal : « **la personne, qui regarde de près au point de lire facilement les lettres, attirera sur elle une lumière intense** ».

### Le but de la Mitzva de l'écriture du Sefer Torah est de réparer les tuniques de peau (עור) pour qu'elles redeviennent des tuniques de lumière (אור).

Nous commencerons par analyser le commandement d'écriture du Sefer Torah dont la source se trouve dans le verset (Deut., 31 :19)<sup>10</sup> :

9 מנהג מורי ז"ל שהיה נוהג לנשק הספר תורה, וללוותו לילך אחריו כשמוליכין אותו מן ההיכל אל התיבה לקרות בו, ואחר כך היה נשאר שם סמוך אל התיבה עד שהיו פותחין הספר תורה ומראין אותו לקהל כנודע, ואז היה מסתכל באותיות הספר תורה ממש, והיה אומר שעל ידי הסתכלות האדם מקרוב כל כך שיוכל לקרוא האותיות היטב, על ידי זה נמשך אור גדול אל האדם  
10 ועתה כתבו לכם את השירה הזאת ולמדה את בני ישראל שימה בפייהם

**Et maintenant, écrivez pour vous ce cantique, qu'on l'enseigne aux enfants d'Israël et qu'on le mette dans leur bouche**

Citons pour débiter ce qui est écrit après la faute de l'Arbre de la Connaissance (Genèse, 3 :21)<sup>11</sup> :

**Hashem-Elokim fit pour l'homme et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtit**

Le Arizal (« *Likkoutim* », *Béreshit, ad loc.*) explique qu'avant la faute, le corps d'Adam était si pur qu'il irradiait d'une telle lumière qu'il était qualifié de « **tunique de lumière** (אור) » comme le Midrash (LR, 20 :2) explique<sup>12</sup> : « **l'extrémité du talon de Adam irradiait comme le soleil, combien devait l'être son visage** ». Mais après la faute, son corps se matérialisa et devint « **tunique de peau** (עור) ».

Pour mieux comprendre cela, il convient d'expliquer la raison à la création de l'homme comme un composé de corps et d'âme. L'âme, création spirituelle, partie de la divinité, est la composante essentielle de l'homme. Le corps est l'habit dévoué à l'âme qui est l'essentiel de l'homme et lui permettra de servir Hashem par l'accomplissement des commandements dans la pratique via les 248 membres du corps humain. En effet, l'âme seule n'a pas la possibilité d'accomplir les Mitzvot de façon pratique sans l'aide d'outils que sont les membres du corps humain. Il s'avère qu'avant la faute originelle, le corps humain était pur, sans aucune inclinaison vers le mal, et remplissait sa fonction d'assistant fidèle de l'âme dans son service Divin.

Cependant, avec la faute, le mauvais penchant est entré dans le corps humain, ainsi que Rashi explique (Genèse, 2 :25)<sup>13</sup> :

**Il ignorait le penchant au mal avant d'avoir mangé du fruit défendu. C'est seulement à ce moment-là que le penchant au mal est entré en lui, et qu'il a su distinguer le bien du mal.**

En conséquence, le corps s'est rebellé contre l'âme et au lieu d'être un vêtement fidèle de l'âme, il est devenu une entité distincte avec ses propres désirs et ambitions, et à partir de là, a commencé la difficile lutte entre le corps et l'âme, l'âme tirant vers le bien et le corps vers le mal.

C'est ce que signifie qu'avant le péché, Adam Harishone avait une « **tunique de lumière** », en d'autres termes, que

le corps - qui est considéré comme une « **tunique** », habit de l'âme - était un vêtement de « **lumière** », affiné et qui éclairait par une lumière supérieure qui aidait l'âme à accomplir les commandements d'Hashem. Mais, après avoir péché, le corps s'est matérialisé et est devenu tel une « **tunique de peau** ». Au lieu d'être un vêtement fidèle pour aider l'âme à servir Hashem, il s'est rebellé contre l'âme et a commencé à lutter contre elle. De cela, nous apprenons que le remède à cela est d'affiner le corps, afin qu'il brille à nouveau en termes de « **tunique de lumière** » pour redevenir un vêtement fidèle qui aide l'âme à servir Hashem. C'est ce qu'ils ont trouvé dans la Torah de Rabbi Meir : « **des tuniques de lumière** », car R' Meïr a eu le privilège de purifier son corps jusqu'à ce qu'il brille d'une lumière suprême pour aider son âme comme cela fut le cas pour Adam Harishone avant le péché.

Nous trouvons cela concernant Moshé Rabbénou (Exode, 34 :29)<sup>14</sup> :

**Or, lorsque Moshé redescendit du mont Sinai, tenant en main les deux tables du Statut, il ne savait pas que la peau de son visage rayonnait lorsque Hashem lui avait parlé. Aaron et tous les enfants d'Israël regardèrent Moshé et voyant rayonner la peau de son visage, ils eurent peur de l'approcher**

A ce propos, voici les mots du « *Ohr Hachaim* » Hakadosh<sup>15</sup> :

**La splendeur d'antan est revenue en ce qui concerne le visage, de même qu'ils ont dit : dans le Sefer de Rabbi Meïr, il était tuniques de lumière. De même, la peau de son visage est devenue lumière.**

### La réparation des « tuniques de lumière » par l'engagement dans l'étude de la Torah

Ajoutons également ce que Rabbi Avraham de Baranow a écrit dans « *Chamra Tava* » (*Vayikra, DH « Shama'ti »*) : pour transformer et affiner son corps de tunique de « **peau** (עור) » en tunique de « **lumière** (אור) », cela passe par le commandement d'écriture du Sefer Torah que l'on écrit sur la « **peau** » d'un animal. Quand le Sefer Torah a été écrit, la peau de l'animal s'élève et reçoit la sainteté du Sefer Torah ; elle devient alors une Torah de « **lumière** (אור) », ainsi qu'il est

14 יהי ברדת משה מהר סיני ושני לוחות העדות ביד משה ברדתו מן ההר, ומשה לא ידע כי קרן עור פניו בדברו אתו, וירא אהרן וכל בני ישראל את משה והנה קרן עור פניו ויראו מגשת אליו

15 כי חזרה עטרה ליושנה בבחינת פניו, על דרך אמרם ז"ל בספרו של רבי מאיר כתוב כהנהגות אור, כמו כן משה נעשה עור פניו אור

11 ויעש ה' אלקים לאדם ולאשתו כתנות עור וילבישם

12 תפוח עקיבו של אדם הראשון היה מכהה גלגל חמה, קלסתר פניו על אחת כמה וכמה

13 לא נתן בו יצר הרע עד אכלו מן העץ ונכנס בו יצר הרע

écrit (Proverbes, 6 :23)<sup>16</sup> : « **car la Mitzva est une lampe et la Torah, une lumière** ».

Agrémentons ses propos afin de comprendre comment peut-on réparer un corps qui est passé des sommets – « **les tuniques de lumière (אור)** » - au plus bas niveau – « **les lumières de peau (עור)** ». Pour cela, référons-nous à ce qui est enseigné dans le Talmud (Guittin, 60b)<sup>17</sup> :

**Rabbi Yochanan a dit : Hashem n'a conclu d'alliance avec Israël que pour la Torah Orale, comme il est dit (Exode, 34 ;27) : « car selon ces paroles, j'ai conclu une alliance avec toi et avec Israël ».**

Le Maharal de Prague a expliqué dans « *Tiféret Yisraël* », tel que l'a compris le grand Gaon, l'auteur du « *Ketzot Hachoshen* » dans le « *Shav Shama'tata* » (introd., DH « *Rashby* ») : tout comme la Torah Ecrite est écrite sur un parchemin, la Torah Orale a donc besoin d'un parchemin – c'est la bouche de l'homme qui s'engage dans l'étude de la Torah Orale.

Or, en ce qui concerne la Torah Ecrite écrite sur un parchemin fait de peau d'animal, il n'est pas évident d'établir la preuve de l'Alliance et du lien existant entre Israël et leur Père céleste. Mais, en ce qui concerne la Torah Orale qui a été donnée à Israël pour qu'ils s'y engagent à l'étudier oralement, à tel point que la bouche est affinée et s'élève pour être Le parchemin de la Torah, il y a là une preuve claire de l'Alliance et du lien entre Israël et Hashem ; et pour cette raison : « **Hashem n'a conclu d'alliance avec Israël que pour la Torah Orale** ».

### Le corps de l'homme devient un parchemin pour la Torah

A partir de ce que nous venons d'exposer, ajoute le « *Shav Shamaatata* » pour expliquer la déclaration de Rabbi Shimon bar Yochai dans le Yéroushalmi (Brachot, 1 :2)<sup>18</sup> :

**Si je m'étais tenu au mont Sinaï au moment où la Torah a été donnée à Israël, j'aurais imploré le Tout-Miséricordieux de créer deux bouches pour l'homme ; l'une pour qu'il étudie dans la Torah et l'autre pour ses autres besoins.**

Explication : le parchemin d'un Sefer Torah ne peut provenir que d'un animal permis, comme le précise le Talmud

(Shabbat, 28a)<sup>19</sup> : « **Seule la peau d'un animal casher est jugée appropriée pour le service céleste** ». De même, le parchemin doit être tanné spécifiquement pour l'écriture d'un Sefer Torah ainsi que cela est arrêté dans le Shoulchan Arouch (OC, 32 :8). Il en est de même pour la bouche de l'homme qui est Le parchemin de la Torah Orale. Il faut qu'elle soit pure et non impure, qu'elle soit apprêtée pour la Torah, pour la sainteté de la Torah. Aussi, Rabbi Shimon bar Yochai demande que l'homme dispose d'une bouche spécialement réservée pour l'étude de la Torah afin qu'elle ne soit pas utilisée avec des choses inutiles qui vont porter atteinte à la sainteté du parchemin de la Torah Orale.

Or, s'il est vrai que l'essentiel de l'étude de la Torah Orale est avec la bouche, dans la réalité, ceux sont tous les membres du corps humain qui doivent participer à l'étude de la Torah, ainsi que l'explique le Talmud (Erouvin, 53b)<sup>20</sup> :

**Berourya trouva un certain étudiant qui étudiait à voix basse. Elle lui donna un coup de pied et lui dit : "N'est-il pas écrit ainsi (Samuel II, 23 :5) : « Ordonnée en toutes choses et bien préservée ». Ce qui indique que si la Torah est ordonnée dans tes 248 membres, elle sera bien préservée ; et sinon, elle ne sera pas préservée".**

Commentaire du Maharsha<sup>21</sup> :

**Etudier à voix haute apporte sensation et mouvement à tous les organes**

Selon cela, lorsqu'un juif s'engage dans la Torah Orale, non seulement sa bouche devient telle un parchemin sur lequel la Torah est gravée, mais tout son corps l'est aussi.

Nous avons ainsi compris le but de la Mitzva d'écrire un Sefer Torah sur la peau d'un animal. L'homme peut ainsi appliquer un raisonnement a fortiori : par l'étude de la Torah, il est possible à l'homme de se rectifier et de transformer une tunique de « **peau (עור)** » en tunique de « **lumière (אור)** ». En effet, même pour un animal pur - qui est à un niveau plus bas que l'homme - le fait d'écrire sur sa « **peau (עור)** » un Sefer Torah l'élève au niveau d'une « **tunique de lumière (אור)** ». Puisqu'il en est ainsi, alors à plus forte raison, pour l'homme – dont le niveau est supérieur à celui de l'animal – s'il sanctifie son corps pour qu'il soit un parchemin de la Torah, alors il aura le privilège de transformer les « **tuniques de peau (עור)** » en « **tuniques de lumière (אור)** ».

16 כי נר מצוה ותורה אור  
17 אמור רבי יוחנן, לא כרת הקב"ה ברית עם ישראל אלא בשביל דברים שבעל פה, שנאמר (שמות לד-כז) כי על פי הדברים האלה כרתי אתך ברית ואת ישראל  
18 אילו הוינא על טורא דסיני בשעתא דאתיהיבת תורה לישראל, הוינא מתבעי קומי דרחמנא דיתברי לבר נש תרין פומין, חד דהוה לעי באורייתא וחד דעבד ליה כל צורכיה."

19 לא הוכשרו למלאכת שמים אלא עור בהמה טהורה בלבד  
20 ברוריה אשכחיה להווא תלמידא דהוה קא גריס בלחישא, בטשא ביה אמרה ליה, לא כך כתוב (שמואל ב כג-ה) ערוכה בכלל ושמורה, אם ערוכה ברמ"ח איברים שלך משתמרת, ואם לאו אינה משתמרת  
21 שהדיבור בקול רם מביא הרגשה ותנועה לכל האברים

Et voici l'interprétation du verset : «**Et maintenant, écrivez pour vous ce cantique** » - c'est la Torah Ecrite qui par son écriture sur le parchemin transforme la « **peau (עור)** » de l'animal en une Torah de « **lumière (אור)** ». Mais cela ne suffit pas. Le but principal est : « **enseigne aux enfants d'Israël et qu'on le mette dans leur bouche** » - que l'on mette la Torah Orale dans leur bouche, afin que leur bouche devienne un récipient prêt à être un parchemin pour la Torah Orale. Grâce à cela, les tuniques de « **peau (עור)** » de l'homme lui-même seront rectifiées en tuniques de « **lumière (אור)** ».

Désormais, nous sommes à même de comprendre la raison pour laquelle, en soulevant le Sefer Torah, il y a une Mitzva pour tout un chacun de regarder les lettres, afin que tous déduisent ceci, via un raisonnement a fortiori : si la « **peau (עור)** » d'un animal s'élève, grâce aux lettres de la Torah, pour devenir une « **Torah de lumière (אור)** », d'autant plus l'homme a la possibilité d'élever son corps de « **tuniques de peau (עור)** » en « **tuniques de lumière (אור)** ».

C'est le sens de l'explication du Arizal : « **la personne, qui regarde de près au point de lire facilement les lettres, attirera sur elle une lumière intense** ». En effet, lorsqu'une personne regarde les lettres du Sefer Torah qui élèvent la « **peau (עור)** » de l'animal au caractère sacré de la « **lumière de la Torah** », elles affectent également la personne qui peut élever son âme animale de « **tuniques de peau (עור)** » en « **tuniques de lumière (אור)** ».

### Regarder les lettres de la Torah en vertu de « Et tout le peuple vit les sons »

Poursuivons et expliquons plus profondément la raison à la Mitzva de regarder les lettres du Sefer Torah, qui, comme l'a expliqué notre maître le Arizal, donne la possibilité d'attirer sur soi une grande lumière. Il semble, à mon humble avis, que cette coutume prend sa source dans un verset écrit lors du Don de la Torah (Exode, 20 :14)<sup>22</sup> : « **Et tout le peuple vit les sons** ». Commentaire de Rashi<sup>23</sup> : « **Ils virent ce qui est normalement entendu, chose impossible ailleurs** »

Explication : au moment du Don de la Torah, avant la faute du Veau d'Or, Israël a eu le privilège d'atteindre des grands niveaux dans la Torah avec une compréhension assimilable à une perception optique intellectuelle qui est supérieure à celle qui relève de l'audition, dans la manière dont ils ont déclaré dans le Talmud (Rosh Hashanah, 25b)<sup>24</sup> : « **Entendre ne vaut pas mieux que voir** ». Cela ressemble à ce à quoi Israël aura

droit dans le futur à venir, comme il est écrit (Isaïe, 30 :20)<sup>25</sup> : « **Tes yeux verront ton maître** » - Israël aura le privilège de voir les enseignements de la Torah que le Tout-Puissant nous révélera dans le futur à venir. Après le péché du Veau d'Or, Israël a perdu cette faculté de comprendre la Torah comme une perception optique.

Dès lors, nous comprenons ce thème de regarder les lettres du Sefer Torah. Certes, après le péché du Veau d'Or, nous ne sommes plus au niveau de « **Et tout le peuple vit les sons** », mais nous devons utiliser le sens de l'ouïe pour apprendre la Torah. Néanmoins, pendant la lecture de la Torah, lorsque tout le public entend la lecture de la Torah de la bouche du lecteur avec son sens auditif, il y a aussi une Mitzva de regarder avec les yeux les lettres du Sefer Torah. Grâce à cela, nous recevons une grande sainteté permettant d'atteindre de grandes compréhensions dans la Torah, semblables à celles qu'Israël a atteint lors du Don de la Torah quand : « **tout le peuple vit les sons** ».

Elargissons cette explication en nous référant à ce qui est écrit dans les Responsa du Ridvaz (1068) en ce qui concerne la sainteté du Sefer Torah ; ceux sont des propos qu'il convient de diffuser. Voici ses mots<sup>26</sup> :

**Tu m'as posé une question et je vais te donner mon avis. Pourquoi n'écrivons-nous pas des voyelles dans le Sefer Torah, vu que tout a été donné à Moshé Rabbénou au Sinaï ? En fait, même les signes de cantillation méritent d'être écrits, afin que le lecteur lise correctement le texte sans erreur. Après tout, même les signes de cantillation clarifient quelquefois le sens du texte.**

25 והיו עיניך רואות את מורידך

26 שאלת ממני אודיעך דעתי, למה אין כותבין הנקודה בספר תורה, כיון שהכל ניתן למשה רבינו ע"ה בסיני, וגם הטעמים היו ראויים שיכתבו אותם, כדי שיקרא הקורא קריאה ישרה בלי שיבוש, שהרי גם הטעמים מבארים טעם הכתובים לפעמים.

תשובה. שאלתך זו תלויה במה ששאלו המלאכים להקב"ה (שבת פח:) כשעלה משה רבינו ע"ה לקבל את התורה, אמרו מלאכי השרת מה לילוד אשה בינינו, אמר להם הקב"ה לקבל תורה בא, אמרו לו תנה לנו, והיינו דכתיב אשר תנה הודך על השמים, אמר להם משה תורה מה כתיב בה לא תרצח לא תנאף וכו', רציחה יש ביניכם וניאוף יש ביניכם תורה למה לכם, והודו ואמרו ה' אדוננו מה אדיר שמך בכל הארץ.

ויש להקשות, וכי המלאכים לא היו יודעים תשובה זו, אלא מאי אית לך למימר שהם היו קורין בתורה קריאה אחרת רוחנית, בלא פיסוק תיבות על דרך שמוותיו של הקב"ה, וכן אמרו רז"ל כל התורה כולה שמוותיו של הקב"ה, והודיעם הקב"ה שיש לתורה קריאה אחרת גשמית, על דרך פיסוק תיבות בענייני בני אדם בטומאה וטהרה ואיסור והיתור ופטור וחייב וכן כל שאר דינייה.

ואחר שידעת זה תבין שאלתך, כי צוה האל יתעלה שיכתבו את התורה בלא נקודות וטעמים כאשר היתה באמנה אתו יתברך, כדי שיהיו בה שתי קריאות רוחנית וגשמית כדי שמי שיכול להשיג ישיג, וכן אמרו (ברכות נה.) יודע היה בצלאל לצרף אותיות שנבראו בהן שמים וארץ, ומסר הנקודות והטעמים כשאר תורה שבעל פה שהיא פירוש לתורה שבכתב, כן הנקודות והטעמים הם פירוש לתורה שבכתב."

22 וכל העם רואים את הקולות

23 רואים את הנשמע שאי אפשר לראות במקום אחר

24 לא תהא שמיעה גדולה מראיה

*Réponse. Ta question est liée à la question qu'ont posé les anges à Hashem (Shabbat, 88b). Lorsque Moshé est monté recevoir la Torah, les anges du service dirent devant l'Eternel : « Maître de l'univers, qu'est-ce qu'une créature née d'une femme a à faire parmi nous » ? L'Eternel leur dit : « il est venu pour recevoir la Torah ». Il Lui dit : « donne-La nous car « Tu as répandu Ta majesté sur les cieux » (Psaumes, 8 :2) ». Moshé leur a répondu : qu'est-il écrit dans la Torah : « tu ne tueras pas, tu ne commettras d'acte incestueux, etc. ». Le meurtre existe-t-il entre vous ? Y-a-t-il de l'adultère entre vous ? En quoi avez-vous besoin de la Torah. Ils lui ont concédé et ont dit : « Eternel notre Seigneur, que Ton nom est glorieux par toute la terre ! » (ibid., 8 :10)*

*Maintenant, nous pourrions demander : les anges n'étaient-ils pas au courant de cette réponse ? Cependant, nous pouvons suggérer que les anges lisent la Torah différemment, spirituellement, sans rupture de mot, selon les Noms d'Hashem. C'est ainsi que nos Sages ont déclaré que toute la Torah est composée des Noms divins. Ainsi, Hashem les a informés que la Torah a une lecture alternative, matérielle, impliquant la rupture en mots liés à ce qui touche à l'homme : l'impureté et la pureté, l'interdit et le permis, l'innocent et le coupable, et tout le reste des lois.*

*Une fois que tu as compris cela, tu vas pouvoir répondre à ta question. Le Tout-Puissant a ordonné qu'ils écrivent la Torah sans voyelles ni signe de cantillation, telle qu'elle existait dans sa forme originelle chez Lui. Ainsi, l'on aura deux lectures possibles, une spirituelle et une matérielle ; de sorte que quelqu'un qui est capable de percevoir percevra. En conséquence, ils ont dit (Berachot, 55a) : « Betzalel a su combiner les lettres avec lesquelles les cieux et la terre ont été créés ». Il a transmis la connaissance des voyelles et des signes de cantillation comme le reste de la Torah Orale, qui sont explications de la Torah.*

Nous avons appris des paroles du Ridvaz que les lettres du Sefer Torah, sans signes de cantillation ni voyelles, correspondent à la Torah cachée composée des Noms d'Hashem que les anges aspiraient à recevoir, tandis que la lecture avec voyelles et signes de cantillation correspond à la partie révélée de la Torah. Désormais, nous pouvons nous réjouir de comprendre les paroles du Arizal : « **la personne, qui regarde de près au point de lire facilement les lettres, attirera sur elle une lumière intense** ». Puisque les lettres du Sefer Torah ont été écrites sans voyelles, parce qu'elles correspondent à la Torah cachée qui est composée des Noms d'Hashem, donc quand une personne regarde les lettres du Sefer Torah, lui est ajoutée une grande lumière émanant de la partie cachée de la Torah.

